



8 mars 2016



Journée internationale de luttes pour les droits des Femmes

Cette journée bien souvent raillée avec un certain mépris et un esprit archaïque, est loin d'être accessoire, car la réalité et l'actualité nous rappellent sans cesse, que les combats menés par les femmes à travers le monde pour la reconnaissance de leurs droits, sont loin d'être inutiles et superflus.

Au quotidien, des femmes luttent, résistent pour défendre et protéger l'intégrité physique et mentale des plus démunies. Parfois au péril de leur vie, et le prix à payer est un parcours bien souvent long et douloureux.

Pour autant, leurs victoires génèrent un bénéfice incontestable pour l'Humanité. Parce que naître femme, ne constitue pas un fardeau mais une richesse.

1944 L'Assemblée consultative du gouvernement provisoire adopte le principe du droit de vote des femmes.

1946 La notion de « salaire féminin » est supprimée des textes de loi, remplacée par « A travail égal salaire égal ». Plusieurs lois rappellent ce principe 1972, 1983 et 2005.

1949 Dans le *deuxième sexe*, Simone de Beauvoir plaide pour une autonomie de la femme, ouvrant le champ d'une philosophie féministe.

1959 Les femmes obtiennent le droit de tenter le concours de l'École Nationales des Ponts et Chaussées.

1967 Légalisation de la pilule contraceptive en France et autorisation de pénétrer dans le bâtiment de la Bourse de Paris.

1969 Le mouvement des femmes voit le jour. Premier action d'éclat : le dépôt d'une gerbe sous l'Arc de Triomphe, le 26 août 1970, en hommage à la veuve du Soldat inconnu.



Non à la loi du silence!

Si vous êtes victimes ou témoins de violence sexiste – ne restez pas seule, parlez en :

- Au délégué-e du personnel, à un-e élu-e CHSCT ou à un-e militant-e CGT qui pourront vous aider ou vous accompagner (bureau L02-174);
- Appelez le 3919 (appel gratuit et anonyme);
- À des associations spécialisées – voir la liste sur stop-violences-femmes.gouv.fr

Les chiffres : (Sources 2014 : Unicef, ONU, Banque Mondiale, OMS)

- En France, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son conjoint,
- 40% de violences conjugales débutent lors de la première grossesse,
- Une femme sur trois a déjà été victime de violence dans le monde,
- 7% des femmes seront victimes d'un viol au cours de leur vie,
- Dans les conflits, le viol sur les femmes est une arme de guerre et c'est également un acte de torture,
- 86% des viols ou tentatives sont perpétrés par des proches,
- 720 millions de filles victimes de mariages précoces,
- 15 millions de jeunes filles sont mariées avant 18 ans chaque année,
- Près de 130 millions de femmes ont subi des mutilations génitales,
- Les femmes en première ligne du trafic des êtres humains dans le monde, sur 2,5 millions, les femmes et les filles représentent 80% des victimes,
- 35,5 millions de filles ne vont pas à l'école. Cela représente plus de la moitié des enfants du monde (Chiffre Unicef 2012)

En France, les femmes subissent différentes formes de discriminations, tout au long de leur vie et le monde de l'entreprise n'est pas en reste.

Je pense à mon Avenir
J'investis pour mon EMPLOI
Je rejoins la CGT



Pour toutes questions ou informations :
cgtsystra@gmail.com
www.cgtsystra.com

Discriminations

Le salariat féminin représente la moitié des travailleurs et pourtant les femmes connaissent un parcours professionnel plus chaotique que leurs collègues masculins, beaucoup de temps partiel et plus de précarité. Un écart salarial qui peut atteindre 27 % pour un travail à compétence et à qualification identiques, une discrimination à l'embauche et également, moins de promotion.

Le nombre de femmes dans les conseils d'administration ou à la tête d'une entreprise reste anecdotique.

Ces facteurs impactent inévitablement le monde de l'entreprise, et induisent des conséquences néfastes pour les femmes au sein de leur activité professionnelle.

Il est intéressant de relever, que ces discriminations sont réduites dans les pays scandinaves comme le Danemark et la Suède. En effet, le congé parental obligatoire du père est de six mois au Danemark, contre un an pour la Suède. Leur investissement au sein du foyer est également plus équitable.



1975 Promulgation de la loi Veil autorisant l'IVG.

1983 La France ratifie la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

1991 Edith Cresson, première femme Premier Ministre (la seule).

1996 Claudie Haigneré est la première femme française dans l'espace à bord de la station russe *MIR*.

1999 Caroline Aigle est la première femme pilote de chasse de l'armée de l'air.

2005 Les femmes mariées peuvent transmettre leur nom à leurs enfants.

2007 Anne-Sophie Pic est la première Chef à obtenir 3 étoiles au Michelin.

2014 Le projet de loi hommes-femmes prévoit d'inciter les pères à prendre leur congé parental et fixe des obligations de parité dans un grand nombre de structures.

AU TRAVAIL COMME DANS LA VIE SEXISME ET VIOLENCE ÇA SUFFIT !

Le harcèlement sexuel au travail : Une femme sur cinq est concernée !
(Enquête Ifop pour le Défenseur des droits, 2014)

En France, une femme active sur cinq a dû faire face, au cours de sa vie professionnelle, à une situation de harcèlement sexuel. Le nombre de situations de harcèlement sexuel au travail, portées devant la justice demeure marginal, car uniquement 5% des cas évoqués font l'objet d'un procès devant un tribunal.

L'enquête révèle que les victimes sont le plus souvent des femmes ayant un certain niveau de responsabilité, et 30% sont issues de professions libérales et de cadres supérieures et exercent leur profession dans des structures de taille réduite, et en particulier, dans des environnements professionnels majoritairement composés d'hommes (35%).

Près de trois victimes sur dix indiquent ne s'être confiées à personne. Pour 40% d'entre elles, l'affaire s'est terminée à leur détriment, tandis que 35% considèrent qu'elle s'est dénouée au détriment de l'auteur.

Face à cette violence, il faut briser la loi du silence, car le silence profite toujours à l'agresseur.

La CGT Systra est là pour vous aider à surmonter une situation d'inégalité et pour vous accompagner dans la défense et le rétablissement de vos droits.

Son équipe est également disponible pour vous soutenir et vous écouter.

"N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

Simone de Beauvoir

La CGT est un syndicat qui s'implique et œuvre résolument à l'amélioration des conditions de travail, en conciliant la réussite de l'entreprise avec le bien-être des salariés.



www.cgtsystra.com